

LETTRE D'ENVOI.

2 décembre 1911.

L'honorable W. B. NANTEL,
Ministre des Mines,
Ottawa.

MONSIEUR,

Obéissant aux instructions de l'honorable ministre des Mines, qui nous avaient été transmises par l'intermédiaire du Directeur de la Commission Géologique, nous avons fait l'examen de la montagne à la Tortue, à Frank, Alberta, ainsi que des travaux exécutés aux houillères de la Canadian Coal Consolidated Limited, dans le but de déterminer s'il y a lieu, ou non, de craindre que ces travaux ne provoquent, sur la montagne, un glissement de terrain et ne mettent ainsi en péril la vie et la propriété dans la ville de Frank même. Nous avons en outre porté notre attention sur la possibilité qu'un ou plusieurs glissements se produisent, sous l'action de causes naturelles indépendantes de l'exploitation minière. Le labeur qu'a impliqué la préparation de la carte détaillée de la Montagne à la Tortue et de ses alentours a été d'une telle ampleur, qu'il nous a été impossible de compléter plus tôt le rapport que nous vous soumettons sous ce pli.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

Reginald A. Daly,
(Signé) **W. G. Miller,**
George S. Rice.

Commissaires nommés pour faire l'examen de la montagne à la Tortue.